Licence Histoire de l'art et archéologie (HAA)

La Licence d'histoire de l'art et d'archéologie propose une formation couvrant les arts et les civilisations de l'humanité, de la Préhistoire au temps présent, à travers une grande diversité d'aires culturelles et de productions visuelles et matérielles.

Présentation

La Licence d'histoire de l'art et d'archéologie vise à dispenser une formation portant sur la connaissance des arts et des civilisations de l'humanité, à partir des grandes aires chrono-culturelles et dans de multiples domaines de production visuelle et matérielle. L'histoire de l'art et l'archéologie sont enseignées conjointement en L1 et L2, puis séparément en L3.

La formation embrasse une période chronologique allant de la Préhistoire au temps présent et touche de nombreuses aires culturelles ainsi que des thématiques communes, de l'Antiquité au Moyen Âge jusqu'aux périodes modernes et contemporaines, à travers l'étude des arts visuels occidentaux et des arts mondialisés.

Candidature

Modalités de candidature

Les modalités de candidature varient selon le niveau d'entrée et la situation de la candidate ou du candidat.

- **Pour les personnes souhaitant candidater en Licence 1** : les candidatures s'effectuent via Parcoursup. Les candidates et candidats non européens peuvent relever d'une procédure spécifique, notamment la Demande d'admission préalable (DAP).
- **Pour les personnes souhaitant candidater en Licence 2 ou Licence 3** : les candidatures s'effectuent via eCandidat, selon le calendrier de

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Durée de la formation

3 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsables de la formation :

- Olivier HENRY - directeur du département HA/A- olivier.henry@univ-lyon2.fr
- Matthieu POUX - responsable de la Licence HA /A -matthieu.poux@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant des droits d' inscription en licence, fixé au niveau national, évolue

candidature de l'Université Lumière Lyon 2. Cette procédure concerne notamment les personnes non inscrites à l'Université Lumière Lyon 2.

- **Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France** : la candidature s'effectue via la procédure Études en France sur le site Campus France du pays de résidence.

Pour connaître la procédure correspondant à votre situation et les dates de candidature, consultez notre page dédiée aux candidatures.

chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page Droits et montants d'inscription.

Et après ?

Niveau de sortie

- Licence

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- RNCP40546BC01 - Utiliser les outils numériques de référence
- RNCP40546BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse
- RNCP40546BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- RNCP40546BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
- RNCP40546BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- RNCP40546BC06 - Participer à la gestion d'un projet patrimonial ou archéologique
- RNCP40546BC07 - Participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de valorisation et de médiation culturelle adaptées aux différents publics
- RNCP40546BC08 - Analyser et caractériser des œuvres et des objets d'art dans un contexte muséal, patrimonial, archéologique

Connaissances communes visées du diplôme

- Compétences transversales
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
• Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles Compétences spécifiques de la mention
• Mobiliser le cadre juridique et institutionnel adéquate du patrimoine et de l'archéologie, en incluant les politiques de conservation, de restauration et de valorisation
• Collaborer avec les différents acteurs impliqués dans un projet patrimonial : conservateurs, archéologues, architectes, restaurateurs, médiateurs culturels, financeurs, partenaires institutionnels et privés
• Contribuer à la recherche de financements publics et privés, en comprenant les mécanismes du mécénat et du partenariat
• Contribuer à l'élaboration du cahier des charges et à la sélection des prestataires
• Participer à la rédaction de dossiers de demande de financement et de subventions
• Intégrer les principes de l'accessibilité et de la responsabilité environnementale dans la conception et la réalisation de projets
• Analyser les besoins et les attentes des différents publics (enfants, jeunes, adultes, familles, personnes en situation de handicap, etc.)
• Définir des objectifs de médiation clairs et pertinents en fonction des publics ciblés et des contenus à valoriser
• Concevoir des outils et des supports de médiation variés (visites guidées, ateliers, expositions, outils numériques, dispositifs audiovisuels, etc.)

• Adapter les contenus et les méthodes pédagogiques aux spécificités de chaque public (niveaux de connaissance, centres d'intérêt, besoins spécifiques) et en prenant en compte la dimension interculturelle dans la conception des actions de médiation
• Animer des visites guidées, des ateliers, des temps d'échange auprès de publics variés
• Communiquer les résultats de la recherche en histoire de l'art et en archéologie à un public large
• Analyser techniquement une œuvre d'art en identifiant les matériaux, les techniques et les modes de fabrication d'une œuvre
• Contextualiser une œuvre d'art en la replaçant dans son contexte historique, social et culturel
• Situer les œuvres dans leur contexte de création, d'usage et de réception
• Identifier les questions de provenance et les enjeux éthiques liés à la circulation des biens culturels
• Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès
• Analyser et interpréter de résultats dans une perspective d'explication théorique
• Prendre en compte la diversité des approches et des méthodes de recherche en histoire de l'art et en archéologie
• Identifier la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques, ainsi que l'historique des termes au sein des systèmes des arts Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Archéologue - Technicien de l'archéologie préventive - Attaché de conservation du patrimoine - Guide conférencier (métier réglementé) - Chargé d'études documentaires Sous réserve de réussite au concours, les diplômés pourront accéder à des postes d'animateur culturel des collectivités territoriales